


MEMBRES

Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée
 Communauté d'Agglomération Dracénie Provence Verdon
 Communauté de Communes du Pays de Fayence

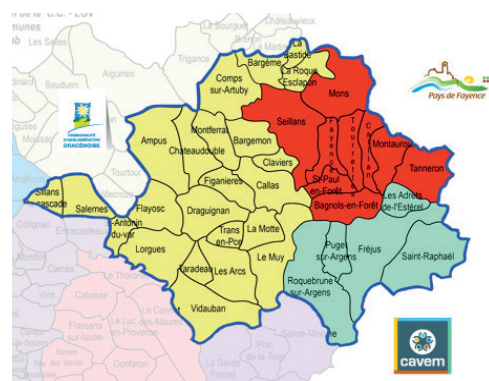
Date de création : décembre 2015

AREVE | Agence de Rénovation Énergétique Var Est

Service public de la Rénovation énergétique de l'habitat

CHIFFRES CLÉS

- 247 899 habitants couverts (37 communes)
- 4.010 logements accompagnés de 2016 à 2020
- 547 logements accompagnés depuis le 1/01/2021
- 40 entreprises partenaires



Siège social : Immeuble Insula - 83 600 Fréjus | **Antenne :** Pépinière d'entreprises - 83 300 Draguignan
 Tél. 0 808 800 083 | Site : www.aveve83.fr | mail : contact@aveve83.fr

A PROPOS DE L'AREVE

L'AREVE a été créée en 2016.

Portée par trois collectivités territoriales, cette Plateforme **accompagne et conseille les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique** dans tout l'Est Var.

Depuis 2020, l'AREVE est un espace conseil FAIRE.

A ce titre, elle continue ses missions de conseil auprès des **particuliers** (en logement individuel ou collectif) et des **copropriétés** : conseils techniques, aides financières et plans de financement, lecture de devis...

NOUVEAU ! Dans le cadre de ses nouvelles missions, l'AREVE accompagne également les propriétaires de **locaux commerciaux** (< 1000m²) qui souhaitent lancer une rénovation énergétique de leur local.

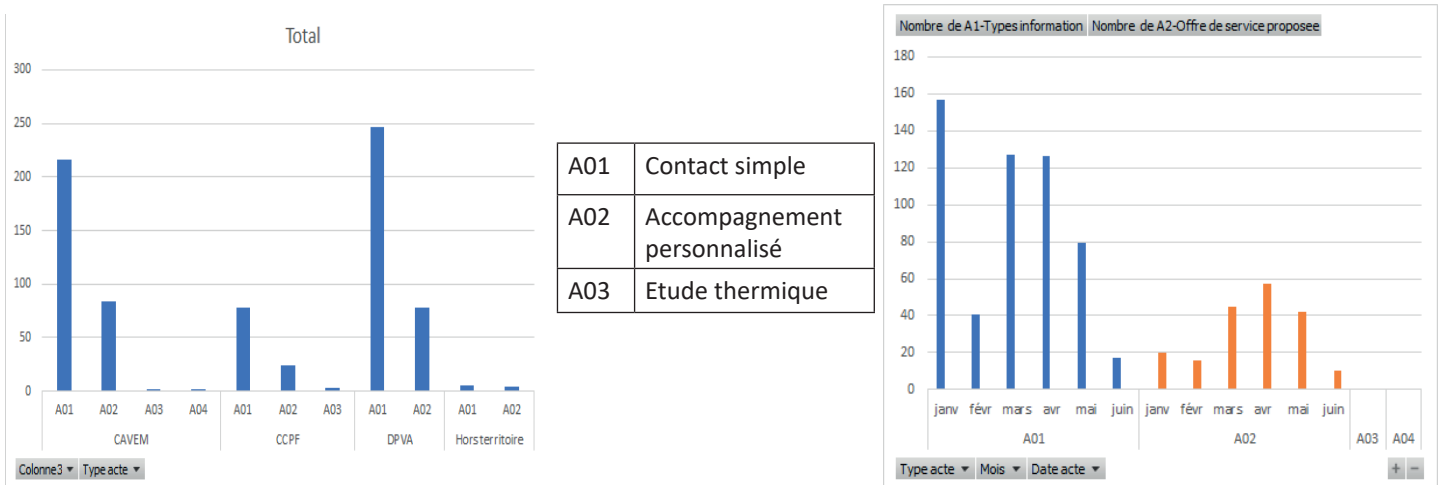
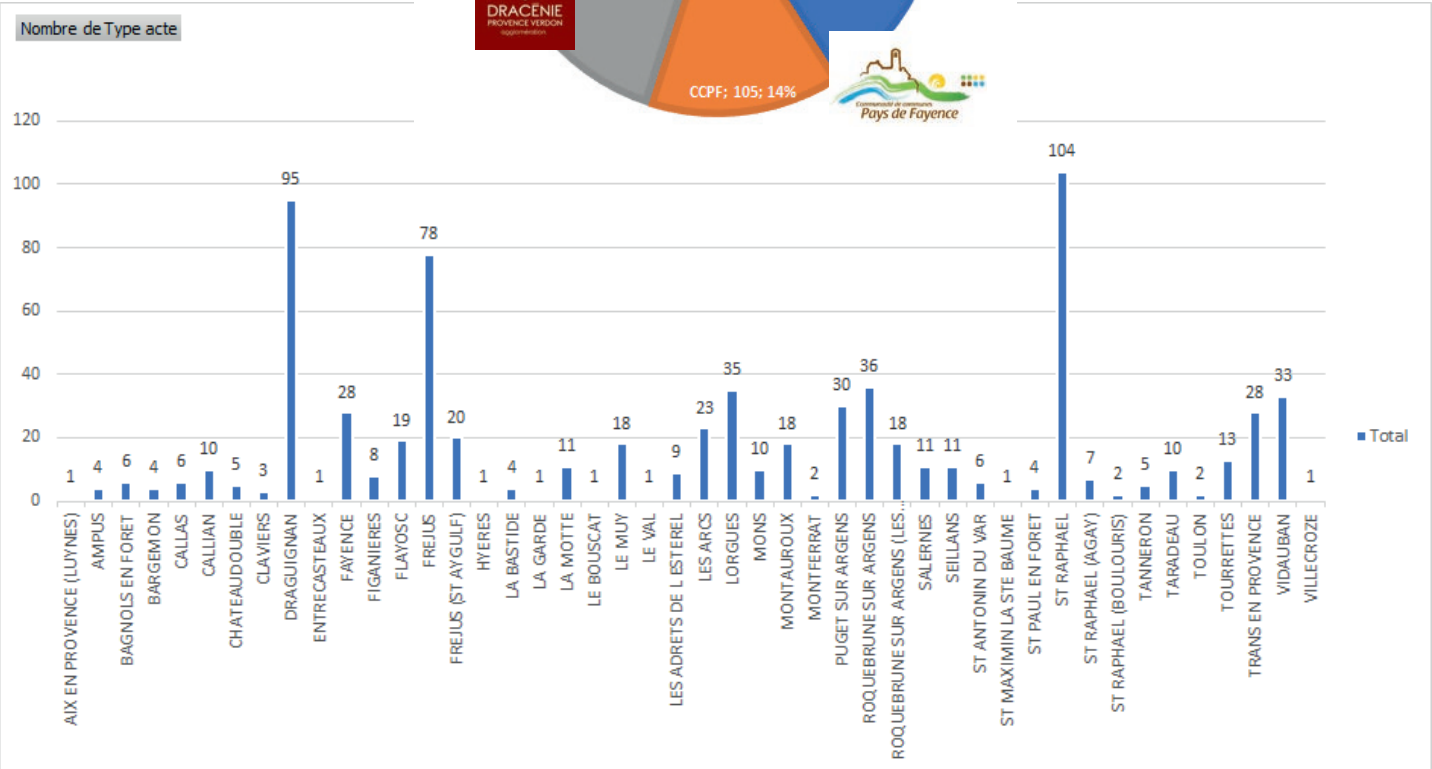
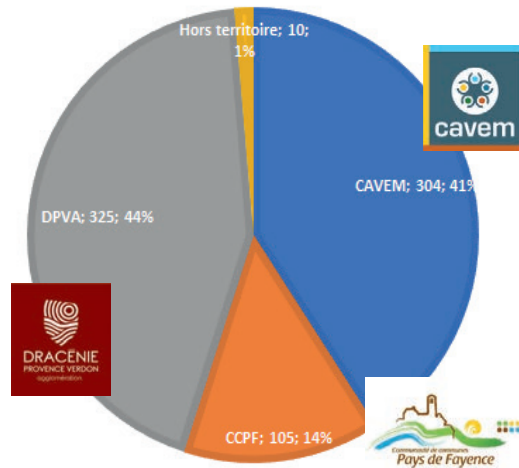
Artisans, commerçants, professions libérales : contactez-nous pour tout projet de rénovation.

Des solutions techniques simples peuvent être mises en place et des aides financières existent.



AREVE | Répartition géographique des contacts (du 1/01 au 15/06/2021)

Nombre de contacts uniques en 2021 **547**



AREVE | Résultats

72% des ménages ont **engagé des actions** après contact avec l'AREVE



64% ont réalisé des **travaux**

dont

- isolation 64%
- chauffage 50%
- eau chaude sanitaire 16%
- régulation 16%
- ventilation 12%
- climatisation 9%
- photovoltaïque 8%

Montant moyen des travaux

13.052 €



69%

des personnes interrogées estiment que le contact avec l'AREVE a **contribué à leur décision**

58% des ménages ont **bénéficié** d'une aide financière
CITE (57%) | CEE (38%) | Collectivités 27% | ANAH 23% | Eco PTZ 7%

Témoignages

«Très utile»

«Informations et conseils de très bonne qualité et le confort de parler avec quelqu'un dont le but n'est ni de vendre ni d'arnaquer et donne de très bon conseils clairs et très explicites et très disponible.»

«L'entretien m'a permis de bien délimiter les éventuelles aides accessibles. Et ainsi limiter mon projet au strict nécessaire ainsi qu'au choix d'une entreprise raisonnable...»

«Sans l'accompagnement de l'AREVE je n'aurais jamais envisagé de tels travaux»

Qualité du conseil
4,91/5

La parole du Pro

Depuis que nous sommes partenaire avec l'AREVE, notre mission gagne du sens à chaque échange avec eux car c'est une valeur ajoutée considérable d'avoir des conseillers disponibles, des événements réguliers et souvent même de nouveaux prospects.
L'AREVE nous guide en encourageant l'amélioration de la qualité de nos services, facilitant les rencontres des autres acteurs locaux et communiquent régulièrement les résultats de leur veille des nouvelles règles à suivre à l'échelle nationale.
L'équipe EFISUN



Spécial COLLECTIVITÉS



ACTEE Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA

L'objectif de l'AMI, cumulable avec les autres aides publiques (DSIL, Petites Ville de Demain, etc.), est d'**aider à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics en finançant principalement des études** (pas les travaux).

L'AMI SEQUOIA peut financer : aide aux diagnostics de votre patrimoine immobilier, plan d'actions et stratégies patrimoniales pluriannuelles, création de poste d'économie de flux pour assurer le suivi des travaux...

L'AREVE s'apprête à répondre à cet AMI aux côtés d'une dizaine de collectivités déjà engagés : CAVEM, DPVa, Le Muy, La Motte, Salernes, Comps, Taradeau...



Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie au profit des collectivités.

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) représentent aujourd'hui un **outil de financement intéressant** pour la maîtrise de l'énergie dans les collectivités territoriales.

Elles peuvent utiliser ce dispositif de marché afin de couvrir une partie des coûts d'investissement des opérations d'efficacité énergétique qu'elles réalisent sur leur patrimoine.

De nombreuses opérations ouvrent droit à des CEE pour des travaux sur des bâtiments (isolation des parois, remplacement de chaudières, de fenêtres, éclairage performant, régulation...), les réseaux de chaleur, l'éclairage public, les transports, l'agriculture et l'industrie.

En 2021, l'AREVE, grâce à une convention avec EDF, proposera aux collectivités qui le souhaitent, de valoriser leurs CEE en leur simplifiant les démarches.

Les recettes issues des CEE seront versées directement aux collectivités par EDF.

En tant que Groupement d'Intérêt Public financé par les collectivités,
l'AREVE accompagne gratuitement les collectivités intéressées par
ACTEE-Sequoia ou la valorisation des CEE.

Contact : M. Lyan - 04 98 11 55 66 - j.lyan@areve83.fr